

## **Compte-rendu conseil municipal du 21 novembre 2014 à 20 h 30**

Membre excusée : Cathy DARNAND

### **Mise en place d'un Protocole de participation citoyenne**

Les services de gendarmerie informent l'assemblée du protocole concernant l'opération Protection Citoyenne notamment :

- la nécessité de désigner des référents sur la commune investis d'un rôle concernant la solidarité de voisinage, la prévention, la vigilance collective à l'égard des évènements suspects ;
- l'information des habitants de leurs quartiers ;
- les modalités techniques nécessaires concernant la mise en place de panneaux informatifs ;
- la publicité faite à la population lors d'une réunion publique

Un protocole devra être conclu entre la commune, la gendarmerie et l'Etat.

Les membres donnent leur accord et charge le Maire de la suite à donner à ce dossier.

### **Plan Local d'Urbanisme**

Un compte-rendu de la dernière réunion est fait à l'assemblée concernant les décisions prises sur les différents secteurs.

Un devis concernant la création d'un nuancier est proposé par le Cabinet TOPOS, il est décidé de voir avec le Cabinet Atelier 71 pour la récupération d'un nuancier à proposer lors de la prochaine réunion de PLU le 28 novembre à 15 H 00.

Les membres valident le devis concernant la consultation de la DREAL pour la somme de 750 €

### **Entretien des chaudières**

Les membres acceptent le devis concernant le contrat d'entretien à passer pour l'entretien des chaudières

### **Création d'une servitude**

Les membres acceptent la création d'une servitude de passage sur le chemin acquis à l'AFR pour la desserte de parcelles privées.

### **Programme d'investissement intercommunal et communal (PICC)**

Les membres sont informés du montant de subvention attribué à la commune, soit 9116 € pour l'année 2015.

Le maire est chargé de recenser les travaux subventionnables.

### **Extension du réseau électrique**

Les membres demandent au SYDESL l'extension du réseau électrique nécessaire à la construction d'une antenne dont le coût résiduel sera pris en charge par le demandeur.

Au cours de la séance, les membres :

- acceptent la mise aux normes en 2015 du matériel informatique de la mairie suivant devis présenté,
- écoutent comptes-rendu concernant l'entrevue avec la DRI pour la signalisation des routes, les rapports de vérification des jeux publics,
- décident de payer des heures supplémentaires consécutives au remplacement d'un agent en congé maladie,
- discutent sur l'achat prochain de détecteurs de fumée pour l'équipement réglementaire des logements communaux,
- décident de rectifier le tarif de location de la salle des fêtes aux associations communales à appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2015,

- fixent la date de remise de cartes cadeaux aux agents le 20 décembre à 11 H 00,
- attribuent le versement d' une subvention à la Maison Familiale Rural de Bâgé pour un élève scolarisé dans cet établissement ;
- prennent connaissance du courrier des douanes concernant un débit de tabac, décident de soutenir cette demande ;
- sont informés de la présence de stagiaires auprès du secrétariat et des services techniques ;
- décident les ouvertures de crédits nécessaires pour la fin de l'exercice ;
- prennent connaissance d'informations relatives à la vie communale ;
- organisent les différentes représentations communales suivant les invitations reçues ;
- décident de la participation financière de la commune dans l'organisation du Téléthon ;
- décident d'envoyer un courrier de remerciement pour la participation à la cérémonie ;
- écoutent compte-rendu concernant les travaux de la salle des fêtes.

Le 24 novembre 2014

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire.